

## Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT

Correspondant : M. le Maire, 48 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont

Adresse internet : <http://www.charenton.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Numéro de la consultation : PA1916 Maintenance préventive et réparations des équipements et matériels de cuisine

Mots descripteurs :

Cuisine (équipement).

Type de service : 1. Services d'entretien et de réparation.

Lieu d'exécution :

Charenton-le-Pont. 94220 CHARENTON LE PONT.

Code NUTS :

FR107.

L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre

Informations sur l'accord-cadre :

Un seul opérateur

Durée en mois : 48

Valeur minimum estimée (H.T.) : 40000.00 euro(s).

Valeur maximum estimée (H.T.) : 140000.00 euro(s).

Caractéristiques principales :

Le présent accord-cadre a pour objet la maintenance préventive et les réparations des équipements et matériels de cuisine des différents offices de la Ville de Charenton-le-Pont, afin d'assurer leur bon fonctionnement. Les interventions effectuées au titre de la maintenance préventive ont pour objet la visite et le contrôle régulier des équipements d'après un planning et une liste non exhaustive d'opérations de maintenance. Les interventions effectuées au titre des réparations ont pour objet la remise en état et le fonctionnement des matériels ou équipements à la suite d'une défaillance. L'accord-cadre est pour partie à prix forfaitaires et pour partie à prix unitaires. Pour la maintenance préventive, les prestations feront l'objet d'une Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.). Pour les réparations, les prestations de service seront demandées de manière successive par bons de commande sur la base d'un Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Attribution d'un accord-cadre unique. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour le motif suivant : l'objet de l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes, c'est-à-dire que les prestations ne sont pas susceptibles « par leur nature et compte tenu de l'objet de l'accord-cadre, de faire l'objet de lots différents ».

Quantité ou étendue globale :

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 12 mois. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre pour la partie Réparations (montant identique pour chaque période de reconduction) : Minimum HT 10 000,00 euro(s) : Maximum HT 35 000,00 euro(s)

Des variantes seront-elles prises en compte :

Non.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

12 mois.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires. Prix révisables à la date de reconduction du contrat. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Des ressources propres de la Ville.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Capacité technique :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Assurance en cours de validité; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Marché réservé :

Non.

La prestation est réservée à une profession particulière :

Non.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation :

Non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Non

Candidats :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations ( 60 % )

- Prix des prestations : prix forfaitaire ( 30 % )

- Prix des prestations : prix unitaires ( 30 % )

- Valeur technique ( 40 % )

- Valeur technique : Méthodologie d'intervention en matière de maintenance préventive et de réparations, notamment les moyens mis en œuvre, délai d'intervention et durée d'indisponibilité ( 30 % )

- Valeur technique : Délai de garantie donné à toutes les pièces majeures remplacées ( 10 % )

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

16-09-2019 (16:00)

Délai de validité des offres :

180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

PA1916

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) ou par voie papier n'est pas autorisée. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues et ne sera pas ouvert. Il est conseillé aux candidats de prendre leurs dispositions pour anticiper une éventuelle difficulté technique. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "Marchés publics"/"salle des marchés" avant le lundi 16 septembre 2019 à 16 heures. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "marchés publics" / "salle des marchés". La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Conformément au décret du 26 septembre 2014, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques. De plus, conformément aux articles R 2143-13 et R 2143-14 du Code de la Commande publique, le Pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois ". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. En outre, la collectivité négociera avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse. Néanmoins la Ville se réserve la possibilité de ne pas négocier. Aucune variante n'est autorisée. Enfin, il est rappelé aux candidats que les prix inscrits dans le DQE doivent impérativement correspondre à ceux inscrits dans le BPU. Le montant inscrit dans "Informations sur l'accord cadre" correspond uniquement au montant global pour la partie unitaire. La durée de 12 mois inscrite dans "Durée du marché" correspond à la période initiale.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

06-08-2019

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun. 43, rue du Général de Gaulle, Lieudit case postale n°8630, 77008 MELUN CEDEX

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :  
Tribunal Administratif de Melun. 43, rue du Général de Gaulle, Lieudit case postale n°8630, 77008  
MELUN CEDEX